

FICHE DE STAGE

Fonction publique
Fonction publique de l'Etat

Intitulé du poste

Assistant(e) du Délégué à la Protection des
Données (DPO) F/H

Affectation

Direction : Secrétariat général en charge du pilotage stratégique (SGPS)

Service : Secrétariat général en charge du pilotage stratégique

Déplacement : ☐ oui ☒ non

Localisation : ☒ Opéra / ☐ Port Royal

Contrat

Durée souhaitée du stage : 4 à 6 mois (selon disponibilité et cursus)

Durée hebdomadaire de travail : 35h

Télétravail possible : ☒ oui ☐ non : ***télétravail partiel possible – sous réserve et autorisation***

Descriptif du stage

Vos principales missions et activités

L'Agence nationale de l'habitat agit depuis 50 ans au cœur des problématiques sociale et environnementale. Elle a pour mission l'amélioration du parc existant de logements privés. Pour cela, elle distribue aux propriétaires des aides financières aux travaux et accompagne les collectivités dans la conduite de leur politique de l'habitat.

Dans le cadre de ses missions, l'Anah traite un volume important de données à caractère personnel (demandeurs d'aides, bénéficiaires, partenaires, agents).

Le Délégué à la protection des données (DPO) de l'Anah pilote la conformité de l'établissement au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés. Il recherche un(e) stagiaire pour l'accompagner dans ses missions quotidiennes.

Missions principales

Sous la responsabilité directe du DPO, le/la stagiaire participera notamment à :

- **Gestion des demandes d'exercice des droits** (accès, rectification, effacement, opposition, limitation) : réception, instruction, vérification d'identité, rédaction des réponses et suivi des délais légaux ;

- **Contribution à la mise en conformité RGPD** de l'Anah : mise à jour et enrichissement du registre des traitements, analyse des bases juridiques et des finalités des traitements ;
- **Réalisation d'analyses d'impact relatives à la protection des données (AIPD)** sur les traitements sensibles ou à risque ;
- **Suivi des sous-traitants** : revue des clauses contractuelles RGPD, cartographie des relais de sous-traitance ;
- **Sensibilisation et formation** : contribution à l'élaboration de supports pédagogiques, de fiches pratiques et d'actions de sensibilisation interne ;

Descriptif du profil recherché

Profil recherché

- Étudiant(e) en Master 1 ou 2 en droit du numérique, droit des données personnelles, droit public ou formation équivalente (IEP) ;
- Intérêt marqué pour le droit de la protection des données et les enjeux de conformité RGPD ;
- Rigueur, sens de l'organisation et capacité à traiter des dossiers dans le respect de délais contraints ;
- Bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse ;
- Discrétion et sens de la confidentialité ;
- Une première expérience (stage, alternance, association) en protection des données ou en droit public serait appréciée mais n'est pas exigée.
- La connaissance de la plateforme DASTRA est un plus.

Compétences

Compétences développées durant le stage

- Maîtrise opérationnelle du RGPD appliqué à un établissement public ;
- Pratique concrète de la gestion des demandes de personnes concernées ;
- Compréhension des enjeux de gouvernance des données dans une administration ;
- Développement d'une expertise valorisable pour une poursuite de carrière en protection des données

Éléments de candidature

CV + LM obligatoire
 Pour candidater, merci d'adresser CV et lettre de motivation à l'attention du Délégué à la protection des données de l'Anah, à dpo@anah.gouv.fr

A PROPOS DE L'OFFRE

Descriptif de l'employeur

L'Anah agit pour la rénovation, l'amélioration et l'adaptation de l'habitat privé dans tous les territoires et au bénéfice de tous les Français. L'Agence aide les propriétaires à concevoir et à réaliser leurs projets de travaux, en leur accordant des aides financières. Elle finance également les collectivités locales et leurs opérateurs dans le cadre de leur politique locale de l'habitat pour intervenir sur leur territoire, rénover les centre-anciens et lutter contre les logements vacants ou indignes.

L'Anah pilote France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat. Elle est l'un des acteurs majeurs de la politique de rénovation énergétique des logements grâce à la distribution de MaPrimeRénov'. En 2025, l'Agence a accordé 4,39 milliards d'euros d'aides pour permettre la rénovation de près de 379 428 logements. Aujourd'hui l'Anah accompagne aussi la perte d'autonomie avec MaPrimeAdapt', la principale aide de l'État pour l'adaptation à la perte d'autonomie pour les personnes âgées ou en situation de handicap.

L'Agence compte plus de 300 agents de profils extrêmement diversifiés, de tous statuts (fonctionnaires, contractuels, apprentis, stagiaires...). Le panel des expertises recherchées est aussi large que les métiers de l'Agence sont variés.

Descriptif des services

L'Agence Nationale de l'Habitat est organisée en plusieurs directions, chacune ayant un rôle spécifique dans la mise en œuvre des politiques publiques du logement :

- **Direction générale (DG)** : pilote l'ensemble de l'agence, définit les orientations stratégiques et assure la coordination globale
- **Direction de la communication (DICOM)** : valorise les actions de l'agence, gère les relations avec le public, les partenaires et les médias
- **Direction de la maîtrise des risques (DMR)** : veille au respect des règles, identifie les risques (financiers, juridiques...) et sécurise les activités
- **Direction des ressources humaines (RH)** : gère les recrutements, la carrière des agents, la formation et les conditions de travail
- **Direction des affaires financières et comptables (DAFC)** : prépare et suit le budget, contrôle les dépenses et assure la gestion comptable
- **Direction des systèmes d'information et du numérique (DSIN)** : développe et maintient les outils informatiques et numériques de l'agence
- **Direction des affaires juridiques (DAJ)** : conseille sur les questions de droit, sécurise les décisions et gère les contentieux
- **Direction de l'expertise et des politiques publiques (DIREPP)** : conçoit, analyse et évalue les dispositifs d'aide au logement et les politiques publiques
- **Direction des stratégies et des relations territoriales (DSRT)** : développe les partenariats avec les collectivités locales et adapte les actions aux territoires
- **Direction de la distribution des aides (DDA)** : instruit et gère les demandes d'aides financières accordées aux particuliers et aux professionnels